

FORMATION PROFESSIONNELLE STATUTAIRE DES AGENTS RELEVANT DES CORPS SPECIFIQUES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DISPENSE DE FORMATION

Liberté Égalité Fraternité

Document à retourner, au plus tard 15 jours avant la date de la formation à la DGRH : dgrhf1.formation@education.gouv.fr pour demander l'accord.

Copie à l'opérateur de formation : formation.statutaire@creps-poitiers.sports.gouv.fr:

Agent en formation concerné
Nom : Prénom : Service : Académie d'affectation : Académie administrative : Mail professionnel de l'agent: Téléphone professionnel:
Corps Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) Professeur de sport (PS) Conseiller technique et pédagogique supérieur − secteur jeunesse □ secteur sport □ Inspecteur de la jeunesse et des sports (IJS)
Recrutement Concours externe Concours interne Concours 3ème voie Contrat de travailleur handicapé Liste d'aptitude Détachement Intégration directe
Parcours de formation Formation initiale statutaire Formation d'adaptation à l'emploi

Fonctions

Intitulé de la formation	
Dates de la formation	Du:/ au://
Période demandée de dispense	Du:// au://
Raison principale de la demande de dispense	☐ Au regard des connaissances et des compétences de l'agent ; ☐ Contraintes de service (compétitions internationales, etc.) ; ☐ Contraintes personnelles (état de santé, etc.) ; ☐ Autres (préciser) :
Commentaires complémentaires	

Avis du directeur de stage		Avis de l'IGESR FPS
Avis favorable		Avis favorable
Avis défavorable		Avis défavorable
Name		No.
<u>Nom</u> :		Nom :
Fonction :		<u>Fonction</u> :
<u>Date</u> ://		<u>Date</u> ://
Justification:		Justification :
Acc	ord de la DGR	H
☐ f	avorable	
	léfavorable	

<u>Département de la formation, des</u> parcours professionnels et des affaires <u>internationales</u>

<u>Date</u>: __/__/___

Justification: